



Assemblée générale

Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
13 janvier 2014
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 9^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 16 octobre 2013, à 10 heures

Président : M^{me} Rafti (Vice-Présidente) (Chypre)

Sommaire

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).

13-51398X (F)



Merçi de recycler 



*En l'absence de M. García González (El Salvador),
M^{me} Rafti (Chypre), Vice-Présidente, assume
la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

**Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives
à l'information (A/68/21 et A/68/315)**

1. **M. Silwamba** (Zambie), prenant la parole en sa qualité de Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport à la trente-cinquième session du Comité (A/68/21). Au cours du débat général, les membres ont couvert un large spectre de questions, notamment le rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans les affaires mondiales et celui du Département de l'information qui en est le porte-parole auprès du public. De nombreux intervenants ont constaté avec satisfaction que le Département tirait de plus en plus parti des nouvelles technologies de l'information et des communications. Par ailleurs, plusieurs intervenants ont signalé que l'écart technologique numérique entre les pays développés et les pays en développement demeurerait préoccupant, et un orateur a fait observer que certains pays développés, profitant de la technologie moderne, s'efforcent constamment de déformer les faits et les informations en vue de manipuler les événements, notamment ceux qui touchent les pays en développement.

2. Les intervenants ont manifesté leur appui à la campagne de promotion de la liberté de la presse et souligné la nécessité de parvenir à une parité parfaite dans les activités du Département. S'exprimant au nom d'un grand groupe d'États, un intervenant a réaffirmé à cet égard que l'objectif était de publier les communiqués de presse dans toutes les langues officielles de l'Organisation. Les intervenants se sont félicités que les centres d'information de l'ONU exploitent de plus en plus les réseaux sociaux et ont souligné que les pays hôtes doivent être associés à toute décision visant la réorganisation des centres, ce type de décision devant par ailleurs tenir compte des particularités géographiques, linguistiques et technologiques, ainsi que des besoins des différentes régions. Les intervenants ont également encouragé le Département de l'information à continuer d'informer le monde entier du calvaire que vivent les Palestiniens sous l'occupation, et salué les activités d'information et de sensibilisation menées à bien par le Département,

auprès notamment de la société civile et des établissements universitaires.

3. Le dernier chapitre du rapport contient deux projets de résolution sur les questions relatives à l'information.

4. **M. Launsky-Tieffenthal** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information), accompagnant son exposé d'une projection de diapositives numériques, a présenté le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/68/315) et déclaré qu'à l'occasion de consultations avec les États Membres, la plupart d'entre eux ont demandé que les produits et les services du Département de l'information soient rendus plus accessibles, notamment grâce à une distribution multilingue. Bon nombre d'entre eux souhaitent que soit renforcée la coopération entre le Département et d'autres organismes des Nations Unies, et d'aucuns ont encouragé le Département à entretenir des relations avec les parties prenantes, notamment en forgeant des partenariats avec les médias, la société civile et les universitaires, et en développant ses activités d'information et de sensibilisation auprès des jeunes. Au vu desdites consultations, le Département s'efforce de cibler son action avec plus de précision, de définir son public plus clairement, et d'étendre la diffusion de ses produits et de ses services.

5. Le Département de l'information a pour objectif de diffuser les travaux de l'ONU en plusieurs langues, au moyen de la presse écrite, de la radio, de la télévision et d'Internet, et de trouver un juste équilibre entre les nouveaux moyens de communication et les anciens. Il a diffusé sur le Web le débat général de la soixante-huitième Assemblée générale dans la langue d'origine, ainsi que dans les six langues officielles de l'ONU, et créé une page Web consacrée au débat général, qui pour toutes les déclarations, indique les liens vers les fichiers audio, disponibles dans les six langues officielles, en plus de la langue d'origine de l'intervenant. Le Département a également établi des sites Web multilingues, offrant des informations relatives aux réunions de haut niveau de l'Organisation sur le handicap, la migration et le désarmement nucléaire. Une présentation multimédia sur la Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies a été affichée sur le portail Web du Centre d'information de l'ONU. Il est ainsi possible d'écouter des entretiens avec des Gardiens de la paix chinois au Libéria, de s'informer sur les efforts déployés par les membres de

la Police des Nations Unies pour combattre la violence sexuelle au Darfour, et sur l'utilisation de véhicules aériens sans pilote dans la République démocratique du Congo. Par ailleurs, en collaboration avec le Service espagnol de traduction du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, le Département de l'information a mis au point un projet pilote visant à produire des communiqués de presse en espagnol pendant la cinquante-sixième session de la Commission de la population et du développement.

6. Grâce à une concertation plus poussée avec les médias sociaux, l'Organisation a pu élargir son public et renforcer l'impact de ses produits traditionnels, notamment les entretiens audio, les photos et les reportages. L'ONU a, en outre, renforcé l'accessibilité au public à l'occasion, entre autres, du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en diffusant les liens vers les émissions en direct diffusées par les supports incontournables et les médias sociaux. Les pages Web et les réseaux sociaux de l'Organisation sont consultés des millions de fois par mois.

7. Le Département de l'information est fermement résolu à collaborer avec d'autres entités des Nations Unies. Au cours de la Manifestation spéciale consacrée au bilan de l'action entreprise pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui a été organisée par le Président de l'Assemblée générale, et les réunions de haut niveau s'y rapportant, le Département a secondé le Groupe d'étude des technologies de l'information et des communications dans l'élaboration d'une stratégie de communication conjointe, la mise au point de messages et de supports visuels communs, et la coordination des activités d'information et de sensibilisation. Le Département a également poursuivi sa collaboration avec les partenaires de l'Organisation et des parties prenantes extérieures, afin de sensibiliser un plus large public à l'action menée pour mettre un terme à l'extrême pauvreté. Le Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale a collaboré avec le bureau de la Campagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire en Espagne et d'autres partenaires locaux afin d'organiser une opération montrant le Secrétaire général donner le coup d'envoi d'un match de football du Real Madrid, avec à l'appui, des affiches et des vidéos à l'intention des millions de téléspectateurs, soulignant la nécessité d'agir sans délai pour atteindre les OMD. En septembre 2013, le Département s'est associé au Global Poverty Project (Projet de lutte

contre la pauvreté mondiale) pour inviter le Secrétaire général à faire une allocution au Global Citizen Festival, qui s'est tenu à Central Park, à New York. Présenté par Stevie Wonder, Messenger de la paix des Nations Unies, le Secrétaire général a transmis le message sur les OMD à un public de plus de 60 000 personnes dans le parc et à des millions de téléspectateurs et d'internautes dans le monde. Des vidéos produites par le Département de l'information ont également été diffusées à l'occasion du concert.

8. Pour la sixième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Département de l'information s'est associé avec le Département des affaires économiques et sociales pour offrir en ligne une diffusion sous-titrée de la réunion, et en direct des services d'interprètes en langue des signes internationale. Le Département a également travaillé en étroite collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale, la Mission permanente du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Bureau des affaires de désarmement en coparrainant une exposition d'art intitulée « La paix maintenant : abolir les armes et essais nucléaires » afin de célébrer la quatrième Journée internationale contre les essais nucléaires, et d'aider à sensibiliser l'opinion publique à l'importance d'interdire les essais d'armes nucléaires.

9. La collaboration entre les départements est cruciale en temps de crise et permet de mettre en lumière l'influence de l'Organisation sur la gestion des questions globales pertinentes. Ainsi, le Directeur du Centre d'information des Nations Unies au Caire apporte son concours au Bureau du Représentant spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies et à la Ligue des États arabes pour la Syrie, tandis que le Directeur du Centre d'information de Bogota a été affecté, avec un membre du Département de l'information, à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali. Le Centre d'information des Nations Unies à Ouagadougou a appuyé la mission au Mali en analysant les médias et en diffusant, en langues locales, des données essentielles sur le travail de la mission et celui de l'Organisation dans toute la région du Sahel. Le Département de l'information a collaboré avec d'autres institutions des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à la mise au point d'un appui en matière de communication à l'intention

de l'équipe conjointe déployée à Damas, et le Directeur du Centre d'information des Nations Unies à Beyrouth soutient l'équipe, qui mène des enquêtes supplémentaires sur l'utilisation d'armes nucléaires en Syrie. Le Département concourt aussi à l'initiative du Secrétaire général visant à diffuser les meilleures pratiques de l'Organisation et à renforcer la prise de décisions.

10. Le Département s'efforce constamment d'élargir la base de soutien dont bénéficie l'Organisation, et a établi de nouvelles alliances et de nouveaux partenariats pour attirer un nouveau public, plus jeune. Plus d'un millier d'établissements d'enseignement supérieur et d'instituts de recherche d'environ 120 pays, sont devenus membres de l'Impact universitaire, initiative des Nations Unies qui représente un mouvement mondial de théoriciens résolus à assumer leur mission intellectuelle et leur responsabilité envers la société et attachés à la réalisation des objectifs de l'ONU. Ladite initiative a appuyé, entre autres, l'Institute of Rural Management (Institut de la gestion rurale) au Pakistan, qui avait lancé un programme d'enseignement accéléré pour réintégrer dans le système éducatif ordinaire des enfants qui avaient abandonné l'école, et le Regent University College of Science and Technology (établissement universitaire des sciences et technologies) au Ghana, qui a rénové une école à Accra et y a installé un laboratoire. À l'appui de l'initiative susmentionnée, l'Association coréenne, qui regroupe 55 instituts et universités de la République de Corée, a organisé une conférence internationale en vue d'examiner les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la perspective d'un cadre de développement pour l'après-2015. Le Département de l'information a également mis en ligne, à l'intention des participants aux simulations de conférences de l'ONU, un guide novateur qui offre des informations détaillées sur la structure, les procédures, les processus de négociation et les compétences voulues pour simuler une rencontre aussi fidèlement que possible.

11. En août 2013, 150 élèves de l'enseignement secondaire ont participé à la simulation d'une réunion de l'Assemblée générale organisée par le Centre d'information des Nations Unies à Windhoek et débattu de la façon dont les pays les moins avancés pourraient utiliser la technologie de l'information et des communications en vue de parvenir au développement

durable. Le Centre d'information de Vienne, en collaboration avec l'Association des Nations Unies en Autriche, a facilité une simulation de Conférence des Nations Unies à Vienne à laquelle 250 étudiants ont participé. En outre, les centres d'information des Nations Unies contribuent de manière essentielle à sensibiliser les collectivités locales aux travaux de l'Organisation. En collaboration avec MetroRio, le Centre d'information des Nations Unies à Rio de Janeiro a organisé une exposition intitulée « The United Nations makes a difference » (l'ONU fait une différence) dans une station de métro de la ville très fréquentée. Vue par des milliers de personnes, l'exposition a mis en lumière divers domaines d'action de l'ONU, notamment le maintien de la paix, la lutte contre la pauvreté et la faim, la santé maternelle, l'éducation, le changement climatique et les droits de l'homme. En outre, pour faire connaître le travail de l'Organisation dans les domaines de la violence sexiste, les droits des enfants, la xénophobie, les cités vertes et le VIH/sida, le Centre d'information de Pretoria a participé à un festival au centre-ville intitulé « Feast of the Clowns » (*Fête des clowns*), auquel ont participé plus de 5 000 personnes, notamment des fonctionnaires, des éducateurs, des étudiants et des organisations non gouvernementales (ONG).

12. Le Département coopère également avec les États Membres, notamment les membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Union africaine, à la sensibilisation du problème de l'esclavage, et a offert son concours, sur le plan de la communication, pour annoncer le projet gagnant concernant l'érection d'un monument permanent à la mémoire des victimes de l'esclavage et de la traite négrière transatlantique. Il a également organisé des rencontres avec des délégations de haut niveau du Soudan et de l'Émirat de Sharjah pour débattre des mesures à prendre afin que l'action de l'Organisation soit mieux comprise.

13. Conscient de l'énorme potentiel qu'offrent le cinéma et la télévision en matière d'information et de sensibilisation, le Département travaille de plus en plus avec des créateurs en vue d'élargir l'éventail des interlocuteurs. Grâce à l'Initiative créative de diffusion auprès des collectivités, qui a été lancée en 2009, le Département collabore avec des musiciens, des artistes visuels, des poètes, ainsi que des producteurs de cinéma et de télévision, beaucoup d'entre eux étant attachés à prendre en compte les questions prioritaires figurant à l'ordre du jour de l'Organisation, et à les

intégrer dans leurs œuvres. De ce fait, l'Organisation a été en mesure de communiquer, dans le monde entier, des informations essentielles à des millions de personnes, les sensibilisant, entre autres, au problème des enfants dans les conflits armés, à la lutte contre le paludisme et à l'importance de la compréhension entre cultures et de la tolérance. En outre, en relatant les récits inédits de membres du personnel de l'ONU et leur expérience sur le terrain, le Département espère susciter un fort enthousiasme auprès du public et donner un visage humain aux grandes questions d'importance mondiale.

14. *Projection d'un film montrant les moyens employés par le Département pour nouer des relations avec la communauté des créateurs.*

15. **M. Thomson** (Fidji), prenant la parole au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que la coopération entre le Département de l'information et le Comité de l'information est nécessaire pour définir les besoins et les priorités des États Membres et de leurs citoyens en ce qui concerne l'information relative à l'Organisation. En dépit des progrès considérables accomplis dans le domaine de l'information, bien des pays en développement se heurtent à des difficultés pour accéder à des renseignements sur les activités de l'Organisation, faute de ressources et de moyens techniques. Le Département de l'information doit, par conséquent, continuer de faire appel aux médias traditionnels, la presse écrite et la radio, qui demeurent les principaux moyens de communication dans bon nombre de pays en développement, afin de diffuser des messages clefs et des informations sur les réalisations de l'Organisation.

16. Le Département devra continuer de s'efforcer à toucher le public le plus large possible. Ses initiatives relatives à des questions d'importance aux yeux de la communauté internationale, notamment la question de Palestine, méritent d'être signalées. Il devra continuer de s'efforcer à informer le public au sujet du programme de développement pour l'après-2015 et collaborer avec le Comité spécial de la décolonisation à la promotion de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

17. Les centres d'information des Nations Unies doivent faire face aux problèmes que soulèvent des équipements de bureau vieillissants, ainsi qu'au manque d'accès économique à des systèmes électroniques adéquats. Bien que l'offre par les États

Membres de locaux gratuits pour les centres soit très appréciable, elle ne doit pas se substituer au financement provenant en totalité du budget ordinaire de l'ONU. Le Centre d'information à Luanda doit être créé dans les meilleurs délais, et toute décision sur la réorganisation des centres devra se faire en consultation avec les pays hôtes et en tâchant de répondre aux besoins des régions.

18. En dépit des efforts que fournit le Département, les disparités persistent dans l'utilisation des langues officielles sur son site Web et les communiqués de presse quotidiens ne sont pas diffusés dans toutes les langues officielles. Le Département est invité à trouver des moyens novateurs pour atteindre cet objectif, dans la limite des ressources actuellement disponibles. Enfin, le Groupe des 77 et de la Chine s'engagent à continuer d'appuyer les initiatives prises pour préserver les archives historiques de l'Organisation et le large volume de matériel créé chaque jour.

19. **M. Sinhaseni** (Thaïlande), prenant la parole au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dit que le rapport du Comité de l'information (A/68/21) souligne l'importance de l'accès à des informations crédibles, de la liberté de la presse, des activités d'information et de sensibilisation et de l'utilisation des nouvelles technologies, en association avec des médias plus traditionnels. Le Département de l'information contribue de manière essentielle à faire entendre la voix de l'ONU, à faire mieux comprendre l'action menée par l'Organisation et à diffuser un message de paix. L'ASEAN se félicite, entre autres, des efforts que fait le Département pour sensibiliser le public aux objectifs du Millénaire pour le développement et au programme de développement pour l'après-2015, et le prie instamment de renforcer ses services de communication stratégique, ses services d'information, ainsi que ses services de diffusion et de partage du savoir, en vue de communiquer, à l'échelon mondial, des faits nouveaux qui auront une incidence sur leur avenir. Le Département contribue également de manière essentielle à favoriser une meilleure compréhension de la diversité culturelle, à promouvoir la tolérance et à combattre l'incitation à la haine et, vu que les demi-vérités et la désinformation peuvent avoir d'importantes ramifications, il doit continuer à être particulièrement attentif à garantir l'exactitude de toute information dont il fait état.

20. Les manifestations organisées pour commémorer la Journée internationale des Casques bleus des

Nations Unies et l'atelier de radio destiné aux missions de maintien de la paix des Nations Unies en Afrique ont aidé à faire mieux connaître les activités menées par l'Organisation, les avancées réalisées et les défis qu'elle doit relever. L'ASEAN encourage le Département de l'information, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions à poursuivre leur coopération à cette fin et se félicite des rapports élaborés par le Centre d'information des Nations Unies qui met en lumière les efforts déployés par les Casques bleus pour protéger les civils et mettre un terme à la violence à l'égard des femmes et des enfants. Elle invite également les États Membres à diffuser les documents de l'ONU dans la langue des pays concernés.

21. Le recours croissant aux nouveaux médias et aux plateformes numériques offre des possibilités très intéressantes pour toucher plus rapidement un public plus large. Toutefois, compte tenu du large fossé numérique qui persiste entre pays développés et pays en développement, le Département de l'information doit également continuer de diffuser l'information par le truchement de la télévision, de la radio et de médias plus traditionnels sur support imprimé.

22. Le plan-cadre de l'ASEAN relatif aux technologies de l'information et des communications a été élaboré en vue de favoriser les campagnes de sensibilisation au niveau régional, combler les fossés culturels, et célébrer les divers héritages culturels des peuples de la région. Les nouvelles technologies de l'information sont également utilisées pour faciliter les échanges culturels, artistiques et sportifs, tandis que l'octroi de bourses et la mise en place de programmes d'échanges entre universités contribuent à promouvoir le dialogue et la compréhension entre les diverses cultures de la région. La Thaïlande préconise l'utilisation de la technologie de l'information, s'efforçant d'améliorer ses services publics en ligne et, le 18 novembre 2013, elle accueillera le Sommet Connecter l'Asie-Pacifique tenu par l'Union internationale des télécommunications, qui offrira l'occasion d'échanger des idées sur les moyens à mettre en œuvre pour combler le fossé numérique et renforcer les partenariats.

23. **M. Charles** (Trinité-et-Tobago), s'exprimant au nom de la Communauté des Caraïbes, a salué les efforts que fournit le Département pour faciliter la compréhension des principes qui président à l'action menée par l'ONU, notamment le développement, les

droits de l'homme et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que ses activités mondiales visant à faire mieux comprendre les objectifs du Millénaire pour le développement, le programme de développement pour l'après-2015, ainsi que d'autres initiatives clefs de l'Organisation. Le Département devra continuer de diffuser des informations dans de multiples formats en vue de renforcer son accessibilité et d'attirer le public le plus large possible.

24. Le Département de l'information s'emploie sans discontinuer à faire en sorte que les portails en ligne qui donnent accès à des informations sur les travaux de l'Organisation soient conviviaux, interactifs et mis à jour régulièrement. Il est un partenaire essentiel dans les campagnes visant à promouvoir des styles de vie sains et à communiquer des informations sur les grandes questions mondiales en matière de santé. La Communauté des Caraïbes félicite également le Département de mener des initiatives de communication et de sensibilisation avec les jeunes et de veiller à ce que l'information relative à l'ONU soit disponible dans les six langues de l'Organisation.

25. Le Centre d'information des Nations Unies dans la région des Caraïbes s'est distingué pour promouvoir et porter à la connaissance du public de nombreuses manifestations de l'ONU, campagnes, commémorations ou célébrations, et a offert un appui médiatique dans divers domaines, notamment la préservation de l'environnement, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et les violences sexuelles infligées à des enfants. En outre, le Département de l'information a admirablement contribué, en 2013, à l'organisation de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves. Il a également joué un rôle clef dans la campagne visant à ériger un monument permanent à la mémoire des victimes de l'esclavage.

26. **M^{me} Riddy-O'Dowd** (Observatrice de l'Union européenne), parlant également au nom de l'ex-République yougoslave de Macédoine, de l'Islande, du Monténégro, de la Serbie, et de la Turquie, pays candidats, de l'Albanie et de la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association, ainsi que de la Géorgie, de la République de Moldova et de l'Ukraine, ont salué les efforts que le Département de l'information déploie sans relâche pour mener à bien ses travaux et promouvoir les idées

de l'Organisation d'une manière claire et accessible à tous.

27. La démarche intégrée que le Département a adoptée pour mettre en œuvre ses trois sous-programmes est particulièrement appréciable sur le plan de la communication et de la sensibilisation, ce qui devrait permettre de promouvoir en priorité la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, l'application des textes issus de la Conférence de Rio et l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer, en utilisant les langues et les médias voulus, et les centres d'information des Nations Unies doivent concourir aux efforts entrepris pour parvenir à un consensus.

28. Au cours de l'année à venir, le Département devra s'employer à faire mieux connaître auprès du public les problèmes liés au changement climatique, la biodiversité, les préoccupations des petits États insulaires en développement, et les instruments de désarmement. Il a fait des efforts considérables pour promouvoir l'élimination de la discrimination raciale et devra mener une action aussi soutenue dans d'autres grands domaines touchant les droits fondamentaux de la personne, notamment les questions relatives à la situation des lesbiennes, des homosexuels, des bisexuels et des transgenres, ainsi que les droits de la femme, en veillant à ce que l'attention qui leur est accordée le soit de façon continue et pas uniquement à l'occasion des « journées d'action ». La liberté de la presse, de l'information et de l'expression nécessite également un ferme engagement afin d'assurer une meilleure gouvernance, et de contribuer à promouvoir la paix et le développement. À cet égard, l'Union européenne prie instamment tous les États Membres d'assurer aux médias les moyens de travailler librement et efficacement, et de redoubler d'efforts pour mettre un terme à l'assassinat de journalistes.

29. M^{me} Riddy-O'Dowd se félicite que le Département s'intéresse de près aux drames humains qui se jouent en Syrie, au Sahel et dans la République démocratique du Congo, ainsi que des efforts qu'il déploie pour promouvoir l'ONU et le projet conjoint avec l'Union européenne, dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix.

30. Les nouvelles technologies et les médias sociaux se sont rapidement imposés comme les principaux

outils dont dispose le Département pour communiquer des informations sur les activités de l'ONU, dans le plus grand nombre possible de langues. Celui-ci doit donc recourir davantage aux ressources en ligne et aux médias sociaux afin d'étendre ses activités de communication aux organisations non gouvernementales, mettant ainsi un terme à une contradiction improductive des valeurs fondamentales de l'Organisation, à savoir, aux yeux de l'Union européenne, l'exclusion progressive de la société civile.

31. Le multilinguisme est inhérent au multilatéralisme et à la promotion d'une compréhension mutuelle, contribuant ainsi à la paix et à la sécurité internationales. Il permet également d'assurer la transparence, la prise de responsabilités, l'appropriation et la viabilité pour ce qui est des activités de l'Organisation; à cet égard, la retransmission en direct des réunions de l'ONU dans les six langues officielles de l'Organisation est une évolution positive. M^{me} Riddy-O'Dowd attend avec intérêt l'élargissement, dans les limites des ressources disponibles, de l'accès multilingue à l'information de l'ONU. Elle se réjouit en particulier du projet de résolution présenté à la Quatrième Commission par le Comité de l'information soulignant la responsabilité du Secrétariat d'intégrer le multilinguisme dans toutes ses activités de communication et d'information, tout en restant dans les limites des ressources existantes. Si ledit projet de résolution est adopté, le Département aura pour mandat de prendre le multilinguisme en considération dans l'élaboration de ses programmes et de ses sous-programmes.

32. Enfin, elle s'est félicitée de la création du Groupe des amis de la langue espagnole aux Nations Unies.

33. **M. Jaitley** (Inde) souligne le rôle central que joue le Département de l'information, sensibilisant le monde entier à de grandes questions telles que les objectifs de développement arrêtés au niveau international, et l'action qu'il mène pour mettre en relief les objectifs du Millénaire pour le développement, ainsi que le programme de développement pour l'après-2015.

34. Les centres d'information des Nations Unies servent d'interface entre l'ONU et les collectivités locales, contribuant fortement à rehausser son image publique. Leur rôle doit être renforcé, en particulier dans les pays en développement, moyennant les

ressources budgétaires voulues. Le Département de l'information doit travailler en étroite collaboration avec les pays hôtes, en tenant des consultations sur le programme de développement.

35. Les documents élaborés par Département doivent contenir plus d'informations locales. Les centres d'information doivent mettre à profit leur capacité d'employer les langues locales pour renforcer leur collaboration avec les communautés intéressées et promouvoir les questions figurant à l'ordre du jour du système des Nations Unies.

36. Le Département doit continuer, au titre de l'initiative « Impact universitaire », à forger des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur. La délégation de M. Jaitley note avec satisfaction le nombre d'instituts et d'universités dans le monde entier, et en Inde en particulier, qui ont participé à l'initiative susmentionnée. L'Inde y a toujours contribué activement et a collaboré avec le Département de l'information à l'organisation de manifestations visant à promouvoir le dialogue interculturel, dans le cadre du programme intitulé « Désapprendre l'intolérance ». La délégation indienne soutient également l'action que mène le Département pour mettre en exergue le travail des Casques bleus des Nations Unies. M. Jaitley se félicite des efforts consentis pour diffuser l'information dans un plus grand nombre de langues, notamment les langues indiennes. Enfin, bien qu'il importe de tirer parti des nouvelles technologies de l'information et des médias sociaux pour toucher de nouveaux publics, il faut aussi, dans les pays en développement, utiliser les moyens traditionnels de communication tels que la radio et la presse écrite.

37. **M. Alday González** (Mexique) dit que c'est grâce à la diffusion, en temps voulu, d'une information multilingue, objective et précise que l'action menée par l'ONU pourra être mieux comprise. Il reconnaît que le Département de l'information s'emploie activement à « faire plus avec moins » et appuie les efforts qu'il déploie pour communiquer à travers les réseaux sociaux. Bien que ces nouvelles technologies aient ouvert un nouvel horizon pour renforcer l'appui apporté aux initiatives de l'Organisation, les médias traditionnels restent, pour des millions de personnes, le seul moyen de s'informer sur les travaux de l'Organisation. La fracture numérique est une source de préoccupation, et les gouvernements, en collaboration avec le secteur privé, doivent se montrer déterminés à la réduire. L'égalité d'accès aux

technologies pourra favoriser la prospérité et les perspectives économiques; son gouvernement a adopté un certain nombre d'amendements constitutionnels pour renforcer la liberté d'expression et l'accès aux technologies de l'information et des communications.

38. Il faut redoubler d'efforts pour renforcer le multilinguisme et réaliser la parité dans les six langues officielles pour toutes les communications de l'Organisation; il doit y avoir en particulier plus de documents de référence en espagnol. À cet égard, en créant le Groupe des amis de la langue espagnole aux Nations Unies, l'Argentine a donné suite à la demande du Mexique, formulée lors de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, visant à la parité des langues dans les bulletins quotidiens, ainsi que dans les émissions produites par l'Organisation pour la radio et la télévision. L'égalité compte plus que l'économie, et l'Organisation doit mettre un terme au traitement inégal des langues, comme tenu notamment de l'importance que revêt la langue espagnole dans les médias électroniques et dans le monde entier.

39. **M^{me} Yeo** (Singapour), faisant observer que les pays qui utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC), connaissent une forte croissance économique, dit que tout être humain doit avoir accès aux TIC, facteur stimulant de développement social et de croissance économique. Comme tenu du fait que l'ère numérique génère d'intéressantes possibilités d'égalité sociale et de progrès économique, le fossé qui s'est creusé entre les connectés et les non-connectés, essentiellement dans le monde en développement, est une source de profonde préoccupation. L'Organisation des Nations Unies a un rôle essentiel à jouer pour combler ce fossé.

40. La délégation de M^{me} Yeo appuie la démarche volontariste adoptée par le Département dans l'utilisation des technologies de l'information et des communications et la mise en œuvre des stratégies de communication visant à relater les réalisations de l'ONU par le biais de la presse écrite, de la radio, de la télévision, et des médias sociaux.

41. En collaboration avec le secteur privé, le Gouvernement utilise les médias sociaux afin d'édifier une nation numérique pour tous. Il a lancé un plan directeur décennal visant à accroître la richesse et la diversité de ses services électroniques et à développer les moyens de communication électronique à l'intention des citoyens, en vue notamment d'aider les

personnes âgées, les nécessiteux et les handicapés à s'autonomiser, et à sensibiliser ceux qui n'ont pas Internet ou qui n'y ont pas accès.

42. **M. Pyvovarov** (Ukraine) dit que la quantité d'information disponible au niveau mondial a augmenté de façon considérable et qu'il est devenu difficile de la gérer efficacement dans le cadre de l'Organisation. La disponibilité de l'information est une condition indispensable à la gestion des crises auxquelles se heurte l'Organisation.

43. Il importe au plus haut point d'établir une communication efficace entre l'ONU et la communauté internationale pour diffuser auprès du public le message de l'Organisation et le rendre accessible, ce qui garantira le succès de ses travaux. Une stratégie d'information bien coordonnée, notamment le recours aux médias sociaux pour élargir le public ciblé, est essentielle pour garantir une action efficace du système des Nations Unies. L'intervenant se félicite des efforts remarquables que le Département fournit en ce sens. M. Pyvovarov note que le Département s'est employé à assurer une diffusion rapide de l'information sur l'Organisation dotant ses activités d'un appui médiatique, ce qui a été très apprécié en Ukraine par les universitaires et le public. Il se réjouit de l'excellent accueil qui a été réservé aux journalistes à l'occasion de la semaine d'ouverture de la session actuelle de l'Assemblée générale.

44. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies méritent de faire l'objet d'une plus ample diffusion, afin que le public sache comment l'Organisation contribue concrètement à la stabilité mondiale et lutte contre les conceptions désuètes sur l'inefficacité et les méthodes surannées. Les missions établies récemment en Afrique et dans la République arabe syrienne montrent comment l'ONU minimise l'impact des conflits armés et des crises humanitaires et, du fait de sa contribution active aux diverses opérations de maintien de la paix, le Gouvernement de M. Pyvovarov souhaiterait que les médias fassent connaître et apprécient, à leur juste valeur, les efforts fournis par des femmes et des hommes remplis de courage, qui, chaque jour, risquent leur vie pour défendre la paix. Le Département doit continuer de diversifier son travail, en suivant les initiatives entreprises par le Secrétaire général adjoint en collaborant avec les médias internationaux, et doit se concentrer, par le biais d'une série de documentaires,

sur les complexités et l'importance du maintien de la paix.

45. Les journalistes, qui parfois risquent leur vie, doivent être en mesure de rendre compte librement et impartialement des événements qui se déroulent dans le monde afin de garantir la circulation des informations. L'information est une arme puissante qui doit être utilisée uniquement pour promouvoir la paix, la démocratie, la prospérité, ainsi que la compréhension et le respect mutuels.

46. **M. Orellana Zabalza** (Guatemala) dit que son Gouvernement attache une grande importance à l'examen des politiques et des activités du Département relatives à l'information, puisque c'est ainsi que les États Membres peuvent évaluer les travaux et les progrès accomplis par l'Organisation dans les domaines de l'information et de la sensibilisation, seul moyen de garantir l'efficacité et l'impartialité d'un système d'information et de communication mondial.

47. Tandis que la délégation de l'intervenant reconnaît l'importance des nouvelles technologies et se félicite de leur utilisation par le Département, elle observe avec préoccupation le fossé numérique qui persiste entre pays en développement et pays développés. Le fait que bien des pays en développement n'ont pas accès aux nouvelles technologies signifie que les moyens traditionnels de communication demeurent la seule façon de s'informer et doivent, par conséquent, être conservés. Les médias traditionnels doivent également transmettre leur information dans le plus grand nombre possible de langues.

48. Cependant, l'utilisation des médias sociaux dans toutes les langues officielles doit également s'accroître. Le Département doit fournir des renseignements sur l'utilisation comparative desdits médias dans les six langues officielles afin de garantir la meilleure exploitation possible des ressources. Il est essentiel d'établir la parité à cet égard, et de combler le fossé linguistique au sein de l'Organisation. Le principe fondamental de la parité des langues officielles ne peut pas se limiter aux langues de travail. Il note à cet égard la place croissante de l'espagnol dans les médias numériques de l'Organisation et se félicite de la création du Groupe des amis de la langue espagnole aux Nations Unies.

49. L'utilisation équitable des ressources doit mieux satisfaire les besoins du public de l'Organisation. Il est plus urgent que jamais d'utiliser les ressources en matière d'information, dans une perspective de créativité et d'efficacité. La délégation de l'intervenant déplore que les communiqués de presse ne soient pas publiés dans toutes les langues officielles, et estime qu'il faut redoubler d'efforts pour remédier à cette lacune, tout en restant dans la limite des ressources disponibles.

50. M. Orellana Zabalza salue l'étroite coopération entre le Département de l'information, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, ainsi que les activités de sensibilisation qui aident à mieux comprendre les missions de maintien de la paix, avant tout dans les pays fournisseurs de contingents.

51. **M. Yabo** (Israël) dit que sa délégation est particulièrement reconnaissante au Département de s'être employé inlassablement à élaborer des programmes éducatifs et novateurs et à établir des partenariats avec les Gouvernements et la société civile. Le programme de sensibilisation « Holocauste et l'ONU » continue de faire connaître le rôle de la jeunesse dans la prévention de la violence ethnique et religieuse. Sa huitième Journée internationale de commémoration à la mémoire des victimes de l'holocauste a mis en relief les dangers de la haine, du racisme et de la xénophobie, et son Gouvernement se sent encouragé, devant la panoplie d'activités connexes, à seconder les enseignants dans la sensibilisation des étudiants. Israël espère que le programme recevra les ressources voulues pour pouvoir élargir la portée de ses activités.

52. Le Gouvernement de M. Yabo continue d'appuyer les fonctions thématiques du Département, et a organisé une manifestation sur le thème de l'autisme pour la quatrième année consécutive. Il s'est également efforcé de promouvoir la diffusion de la technologie informatique en vue de combler le fossé numérique en faveur des plus démunis, et se félicite de l'ouverture du Département aux nouvelles technologies, en vue de communiquer plus facilement avec le monde entier, ainsi que les relations constructives qu'il entretient avec les parties prenantes.

53. Israël demeure préoccupé par le programme spécial d'information sur la question de Palestine, lequel a été créé par une résolution qui présente un

récit partial du conflit israélo-palestinien. Compte tenu du mandat unilatéral établi par le programme, les dirigeants israéliens ne participeront pas aux réunions du programme tant que ne sera pas adoptée une démarche plus équilibrée; Israël est néanmoins prêt à concourir à l'élaboration d'une résolution plus constructive visant à mettre en place des activités favorisant l'enseignement de la paix, la tolérance, la compréhension mutuelle et la prévention de la provocation.

54. **M. Diallo** (Sénégal) dit que le double rôle du Département, qui consiste à diffuser des informations et à promouvoir la compréhension entre les peuples du monde entier, en faveur de la démocratie, des droits de l'homme, de la réduction de la pauvreté et des mesures de lutte contre la discrimination, continue d'apporter des changements positifs par le biais des 63 centres d'information répartis dans le monde entier, qui ont, tous, en utilisant la langue du pays, noué des partenariats avec leur pays hôte, les organisations de la société civile, les établissements éducatifs, ainsi que la presse, en vue de faire mieux connaître les activités de l'Organisation dans les sphères politique, économique et sociale. Le Département doit toutefois promouvoir une utilisation équilibrée des médias traditionnels et des nouvelles technologies de l'information et des communications tant que l'Afrique ne sera pas parvenue à réduire la fracture numérique, ce qui ne sera rendu possible qu'avec l'appui des partenaires du développement du Continent.

55. Conformément à la résolution [65/311](#) de l'Assemblée générale, le Département doit déployer toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour satisfaire pleinement les demandes des États Membres concernant le multilinguisme et la parité des langues dans l'ensemble de ses activités.

56. Le Gouvernement de M. Diallo appuie le programme spécial d'information sur la question de Palestine. Le programme est particulièrement important compte tenu de la situation précaire qui règne dans les territoires palestiniens occupés, ayant jour après jour de graves conséquences pour la population. Il aura pour objet important de réunir les conditions nécessaires à la jouissance par le peuple palestinien de ses droits inaliénables.

57. **M. Hamed** (République arabe syrienne) dit que sa délégation attend avec impatience un ordre mondial de l'information, plus juste et plus efficace, qui aurait

pour objet de répondre aux préoccupations de tous les peuples du monde. Le Département de l'information joue un rôle majeur, s'assurant que le message de paix de l'ONU est communiqué aux diverses régions du monde. L'information est l'un des principaux outils dont dispose la communauté internationale, reflétant les orientations politiques, culturelles et économiques des diverses sociétés. La révolution des médias modernes de communication a si bien renforcé leur influence qu'ils ne se contentent plus simplement de faire état d'événements mais contribuent réellement à les modeler. Le rôle négatif que jouent les médias lorsqu'ils ne sont pas objectifs pourrait, néanmoins, renforcer une culture de violence. Il est essentiel que l'Organisation des Nations Unies ne diffuse que des informations émanant de sources objectives et impartiales pour éviter qu'elles soient politisées, déformées ou fabriquées de toutes pièces. À cet égard, la République arabe syrienne salue les nombreux rapports objectifs élaborés par certains médias sur les événements qui surviennent dans le pays, notamment en ce qui concerne les groupes terroristes affiliés à Al-Qaida, et reste très préoccupée par la possibilité de voir ces groupes continuer de prendre pour cible et tuer des journalistes syriens et étrangers.

58. Le Département de l'information se doit de renforcer son programme spécial d'information sur la question de Palestine, compte tenu des violations continues des droits de l'homme commises par Israël, ce qui comprend des agressions contre des journalistes et des militants étrangers pour la paix. Il doit également réaliser la parité entre les langues officielles de l'ONU et remédier aux lacunes du site Web de langue arabe. Enfin, il pourra jouer un rôle majeur, s'agissant de faciliter le dialogue et d'améliorer la compréhension entre les cultures et les peuples en vue d'atteindre les grands objectifs que sont l'éradication de la pauvreté et la décolonisation.

59. **M^{me} Tambunan** (Indonésie), rappelant le mandat du Comité de l'information, dit que la liberté de la presse doit être protégée par tous les moyens possibles, et que tout individu a droit à l'information. À l'ère des médias sociaux et de la communication instantanée, le contenu de l'information et la façon de le présenter sont d'une importance cruciale.

60. Le Département de l'information sait mieux que toute autre entité que les médias peuvent être des messagers de la paix et de la tolérance, ou au contraire, attiser la haine et les malentendus. **M^{me} Tambunan** se

félicite que le Département utilise tous les supports dont il dispose pour diffuser des informations et faire mieux connaître les travaux de l'Organisation. Le Département doit conserver le rôle essentiel qu'il joue dans la promotion de la paix et de la tolérance, la lutte contre les préjugés et les divisions, et l'élimination des stéréotypes, tout en veillant, dans un souci d'équilibre, à ce que toute information soit porteuse du message voulu.

61. Pour ce qui est de la question de Palestine, l'intervenante prend acte des efforts consentis par le Département pour informer le monde de l'action que mène l'Organisation en vue de faire triompher la paix au Moyen-Orient, notamment en organisant des activités visant à célébrer la Journée internationale de la solidarité avec le peuple palestinien. Elle se félicite de la collaboration entre le Centre d'information et l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA); il faut souligner l'action humanitaire que mène l'Office en dépit d'une situation difficile. Ayant à l'esprit la nécessité d'obtenir des informations reflétant le point de vue des Palestiniens, elle encourage le Département à poursuivre son programme de formation destiné aux journalistes palestiniens.

62. Fournisseur de contingents, l'Indonésie se félicite de la coopération qui se poursuit entre le Département de l'information, le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, en vue de faire mieux connaître les activités des Casques bleus; ce qui aura pour effet de rehausser l'image publique de l'ONU et renforcer l'efficacité des missions de maintien de la paix.

63. Les centres d'information des Nations Unies jouent un rôle important dans la diffusion du message de l'Organisation jusque dans les endroits les plus reculés. Afin d'éviter les doubles emplois, ils doivent renforcer leur coopération, au niveau national, avec d'autres entités des Nations Unies et les autorités publiques.

La séance est levée à 12 h 50.